REVUE DE PRESSE

SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 28 JUIN 2016

SUD OUEST

L'Union doit apprendre à travailler à 27

APRÈS LE BREXIT Passé le choc du référendum, l'UE tente de préparer au mieux le divorce avec le Royaume-Uni. Seul hic, le Premier ministre britannique n'a toujours pas notifié officiellement le départ de son pays. L'inquiétude est grande

NICOLAS GROS-VERHEYDE
À BRUXELLES

L'Europe avec le Royaume-Uni, c'est un peu comme une maisonnée face à un enfant insupportable qui a décidé de ne plus subir les corvées du quotidien familial, annonce haut et fort qu'il claque la porte, avec quelques insultes au passage, mais au dernier moment se ravise, se dandine, et reste… sans dire dans combien de temps il partira. Alors on s'organise, entre canapé et garage. C'est dans cet esprit que les 27 chefs d'État et de gouvernement vont se réunir avec leur alter ego britannique, David Cameron, aujourd'hui et demain, afin d'essayer de trouver un modus vivendi à 28 ou à 27 pour les mois à venir…

Au menu du sommet

Le sommet européen qui se tient à Bruxelles va ainsi s'organiser en deux parties bien distinctes. Tout d'abord, aujourd'hui, une discussion se tient à 28 sur les principaux enjeux du moment. Migrations, marché unique, situation en Libye, stratégie de sécurité de l'Union européenne : les sujets importants ne manquent pas. Mais on ne peut pas dire qu'ils suscitent un grand intérêt.

> Le dîner de ce soir promet d'être épique. David Cameron est en effet attendu de pied ferme

Demain doit avoir lieu une discussion à 27. Sans le Royaume-Uni. Un format exceptionnel, donc, amené à se reproduire. Il s'agit, a confié un haut diplomate européen, de discuter de « l'avenir », de voir comment « s'organiser » mais surtout d'envoyer un message, urbi et orbi. Les 27 sont décidés à continuer l'aventure européenne, plus que jamais.

Entre les deux, il y aura eu un dîner, ce soir. Organisé en format « chefs seuls », sans autre témoin que les scrutateurs du Conseil européen et les huissiers, il promet d'être épique. Le Premier ministre David Cameron est en effet attendu de pied ferme par quelques-uns de ses collègues. Il va devoir « expliquer » la situation au Royaume-Uni. « Une situation extrêmement confuse et instable », jugent des représentants d'États membres.

On attend Cameron

Chacun attend en effet que le gouvernement britannique signifie officiellement son désir de quitter l'Union européenne. Le résultat du référendum ne laisse pourtant planer aucune équivoque. Mais, d'un point de vue juridique – et politique –, David Cameron doit déclencher ce qu'on appelle « la procédure de l'article 50 ».

C'est cette « notification » officielle qui amorce tout un processus de négociation permettant à terme la sortie du Royaume-Uni. Une « négociation qui promet d'être longue, complexe et difficile », souligne un diplomate européen. Il faut détricoter en douceur tous les liens, étroits, qui unissent l'île britannique au continent, sans léser personne mais sans non plus accorder des avantages outranciers à celui qui sort. À terme, le Royaume-Uni sera un « État tiers » associé à l'Union européenne. « Nous avons beaucoup de modèles en matière de relations extérieures, ironise un diplomate. Cela va de la Norvège (très étroitement associée au marché européen) à la Corée du Nord (qui est l'objet de sanctions) en passant par la Suisse, la Turquie, les pays des Balkans, etc. »

Le Royaume-Uni s'efface

Le drapeau britannique flotte toujours à Bruxelles au siège de l'Union européenne. Mais les premiers signes de l'effacement du royaume sont déjà apparus. Le représentant britannique à la Commission européenne, Jonathan Hill, chargé des services financiers, a déjà annoncé sa démission. C'est le Lituanien Valdis Dombrovskis qui assure l'intérim en attendant un hypothétique successeur. Toutes les autres nominations de Britanniques à haut niveau sont remises. Le Royaume-Uni, qui devait assurer d'ici un an, au deuxième semestre 2017, la présidence de l'Union européenne, pourrait passer son tour. Ce devrait être un petit pays balte, l'Estonie, qui reprendra le flambeau.

De façon plus concrète, l'Autorité bancaire européenne, institution européenne installée à Londres, pourrait rejoindre Paris… ou Francfort. Les cartons de déménagement se préparent.

AUTOUR DU BREXIT

Le passeport irlandais très demandé

NATIONALITÉ Une porte-parole de la poste du Royaume-Uni, qui traite les demandes de passeports, a indiqué avoir enregistré ces derniers jours « un nombre inhabituellement élevé de personnes en Irlande du Nord qui demandent un passeport irlandais, sans que nous ayons un nombre précis ». Le passeport irlandais permet de chercher du travail dans un autre pays de l'Union européenne sans permis, d'utiliser les services de santé et de bénéficier des prestations sociales dans tous les pays du club.

La note du Royaume-Uni passe de AAA à AA

FINANCE L'agence de notation Standard and Poor's a dégradé hier de deux crans la note de la dette du Royaume-Uni. La note de la dette britannique passe de AAA, la meilleure possible, à AA. Hier soir, l'agence Fitch en a fait de même, abaissant sa note de AA+ à AA avec perspective négative. Dès vendredi, Moody's avait abaissé sa perspective sur la dette britannique, passée à « négative », deux crans en dessous.

Washington appelle les Européens à « ne pas perdre la tête »…

ÉTATS-UNIS Le chef de la diplomatie américaine, John Kerry, a exhorté hier les dirigeants européens à éviter d'agir « de manière confuse ou revancharde ». « Il est absolument essentiel qu'on reste concentrés, dans cette période de transition, pour que personne ne perde la tête, n'agisse inconsidérément […] [et] que nous regardions comment on peut maintenir les intérêts et les valeurs qui nous ont réunis depuis le début », a-t-il déclaré à Bruxelles.

… et les presse de conclure le traité Tafta

COMMERCE Les États-Unis ont réaffirmé hier leur souhait de conclure d'ici à la fin de l'année les pourparlers avec l'Union européenne sur l'accord de libre-échange transatlantique, dit TTIP ou Tafta, malgré le Brexit et l'opposition croissante de la France.

3,85 C'est, en millions, le nombre de signatures recueillies hier soir par la pétition sur le site du Parlement britannique pour réclamer la tenue d'un nouveau référendum.

Le royaume n'a jamais été aussi désuni

David Cameron, hier, à son arrivée au Parlement de Londres. PHOTO LEON NEAL/AFP

GRANDE-BRETAGNE Les déchirements se multiplient au sein des partis et dans la population

Quatre jours après le vote en faveur du Brexit, les responsables britanniques cherchaient hier à gagner du temps face à la montée des déchirements internes.

Alors que les Européens pressent pour un divorce rapide (lire ci-dessus), Londres a annoncé la création d'un département spécial au sein du gouvernement pour gérer la question du Brexit.

« Le Royaume-Uni quitte l'Union européenne mais ne doit pas tourner le dos à l'Europe et au reste du monde », a déclaré David Cameron hier devant le Parlement, revenu en session après une pause pour le référendum. « Nous devons déterminer le genre de relation que nous voulons désormais avoir avec l'UE », a-t-il ajouté, précisant que ce sera à son successeur de le faire. Successeur qui sera désigné d'ici au 2 septembre, a indiqué de son côté le Parti conservateur. Le Premier ministre a également souligné que le gouvernement devrait « s'assurer que les intérêts » de l'Écosse, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord « sont protégés ».

Menaces sur l'économie

Tôt hier matin, le ministre des Finances, George Osborne, avait tenté de rassurer les marchés. Le processus de sortie de l'Union ne sera enclenché « que lorsque nous aurons une vision claire des nouveaux arrangements que nous recherchons avec nos voisins européens », a-t-il promis. Il a ajouté que l'économie britannique était « prête à affronter ce que l'avenir nous réserve ».

Un sondage montre qu'un cinquième des dirigeants d'entreprise britanniques envisagent de délocaliser une partie de leur activité.

Le chef de file des partisans du Brexit, le conservateur Boris Johnson, a adopté un ton inhabituellement conciliant avec ses adversaires d'hier, en assurant que le Royaume-Uni fait « partie de l'Europe » et que la coopération avec ses voisins du continent allait « s'intensifier ». Candidat à la succession de David Cameron, il a appelé les partisans du Brexit à « construire des ponts » avec ceux qui ont voté pour rester dans l'UE.

Agressions xénophobes

La presse britannique assurait que, face à l'ex-maire de Londres, la ministre de l'Intérieur, Theresa May, devrait incarner la candidature « anti-Boris » au sein du Parti conservateur pour le poste de Premier ministre.

Signe d'un Brexit qui a du mal à passer pour une partie des Britanniques, en particulier chez les jeunes, une pétition réclamant l'organisation d'un deuxième référendum dépassait hier matin les 3,7 millions de signataires. « Je voulais étudier en Espagne, mais je ne sais plus si je pourrai être candidat à un Erasmus si nous ne sommes plus citoyens de l'Union européenne », s'inquiétait ainsi Jamie McAteer, étudiant nord-irlandais de 18 ans.

L'ambassade de Pologne à Londres s'est par ailleurs dite « choquée et profondément préoccupée par de récents incidents xénophobes à l'encontre de la communauté polonaise », des incidents que David Cameron a condamnés.

Samedi, des tracts anonymes ont été distribués à Huntingdon, dans le centre de l'Angleterre : « Quittez l'UE, plus de vermine polonaise. » Un tag raciste a, lui, été découvert sur un centre culturel polonais d'Hammersmith, quartier de l'ouest de Londres où réside une forte communauté polonaise.

Nouvelle manif dans un climat tendu

LOI TRAVAIL Les opposants dans la rue aujourd'hui alors que les sénateurs votent. Valls veut faire le point

Manuel Valls, accompagné de la ministre du Travail, Myriam El Khomri, recevra la CGT, la CFDT, FO et la CFTC demain après-midi, le Medef, l'UPA et la CFE-CGC jeudi. Un geste qui est intervenu hier dans un climat tendu autour de ce texte décrié et à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation. Pour le Premier ministre, « il ne s'agit pas de la réouverture d'un cycle de négociations » mais de « faire un point » avec chacun sur les sujets d'accord et de désaccord. Il veut aussi « rassurer » sur le fait qu'il n'y a « pas de disparition programmée des branches professionnelles », et « redire la place des branches », même s'il n'est pas question de remettre en cause l'équilibre trouvé entre accords de branche et accords d'entreprise dans le projet.

Texte durci

Ce mardi est une journée importante pour la loi travail, avec un nouvel appel à manifestations, à Paris et dans des dizaines de villes, et la remise à l'Élysée des résultats de la votation citoyenne, lancée fin juin. Dans la capitale, après avoir défilé sur un parcours ultracourt jeudi dernier, les syndicats ont obtenu de pouvoir manifester entre Bastille et la place d'Italie. Une réunion avec la préfecture de police a permis de « caler » les questions de sécurité du parcours, alors que les manifestations sont traditionnellement émaillées de violences depuis le début de la mobilisation, en mars. 2 500 policiers seront sur le parcours avec « contrôles systématiques » des manifestants. Autre signe de tension, à 24 heures d'intervalle, les sièges de la CFDT, principal soutien du projet, à Paris, et de la CGT à Montreuil (Seine-Saint-Denis) ont été vandalisés.

Malgré la poursuite de la mobilisation initiée par sept syndicats, l'exécutif est resté ferme, et François Hollande a redit que le texte ira « jusqu'au bout ». Le projet suit donc son parcours et va être voté cet après-midi, à 18 heures, au Sénat avant de revenir pour une nouvelle lecture à l'Assemblée à partir du 5 juillet. Les sénateurs ont durci le texte : le verrou des 35 heures a sauté, le seuil minimum de vingt-quatre heures pour le temps partiel a été supprimé, de même que la généralisation de la garantie jeunes, le compte personnel d'activité a été partiellement vidé et le plafonnement des indemnités prud'homales (à 15 mois de salaires) rétabli.

Évacuer la ZAD, pas une mince affaire

NOTRE-DAME-DES-LANDES Après la victoire du oui à l'aéroport, le pouvoir prépare la suite

Dans les quartiers généraux des camps du «non» et du «oui», dimanche soir. PHOTOS AFP ET « OUEST-FRANCE »

Le résultat a le mérite de la clarté. Avec plus de 55 % des votes et une participation supérieure à 50 %, le oui à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes confère au projet une légitimité toute neuve. Depuis dimanche, l'hypothèse d'un transfert de l'aéroport de Nantes de Bouguenais (en banlieue sud-ouest) à Notre-Dame-des-Landes (à 35 kilomètres au nord-ouest de l'agglomération) n'a jamais semblé plus plausible.

Le pouvoir politique savoure. Manuel Valls, chaud partisan de la manière forte pour l'évacuation de la ZAD (zone d'aménagement différé devenue « zone à défendre »), n'a pas fait mystère de sa satisfaction. « Le gouvernement fera appliquer le verdict des urnes », a souligné le Premier ministre en réitérant sa promesse de travaux à l'automne. François Hollande a également indiqué que le choix des électeurs de Loire-Atlantique serait respecté.

Quant aux grands élus locaux, ils pavoisent. En particulier Bruno Retailleau, le président (LR) de la région Pays de la Loire, par ailleurs chef de file d'une majorité sénatoriale qui a détricoté avec opiniâtreté le projet de loi biodiversité lors de son passage devant la Haute Assemblée, à la mi-mai.

Double non des écologistes

Défaits dans les urnes après avoir fait campagne pour le non, les opposants se retrouvent dans une position inconfortable. Le Cedpa, le Collectif des élus locaux contre l'aéroport, a annoncé hier son intention de « continuer la lutte ».

EELV, en guerre ouverte contre le pouvoir sur ce dossier – c'était déjà un point d'achoppement avec le PS lors de l'accord de gouvernement conclu en novembre 2011 –, n'entend pas renoncer. « Si le non l'avait emporté, je pense que ça clôturait le débat. Mais le fait que le oui l'ait emporté, ça ne résout pas la question », a réagi David Cormand, le secrétaire national du mouvement.

Nicolas Hulot attristé

La réaction la plus cohérente est venue de Nicolas Hulot, « attristé par les résultats du vote », dont il prend acte malgré tout. « On ne peut pas demander un référendum et s'opposer aux conclusions qui en découleront », a-t-il ajouté.

Le président de la fondation du même nom considère que le scrutin ne saurait masquer les absurdités d'un projet qui promeut l'avion, le moyen de transport champion du monde du dérèglement climatique.

> Le collectif des élus locaux contre l'aéroport a annoncé hier son intention de « continuer la lutte »

Mais, à court terme, les questions sont autres. Elles portent d'abord sur l'évacuation des 200 à 300 personnes qui ont pris racine dans la ZAD. Si le pouvoir prévoit des travaux dès cet automne, il faudra faire place nette cet été. Probablement après la fin de l'Euro de foot, les forces de l'ordre étant mobilisées jusqu'au terme de la compétition.

C'est une opération de grande ampleur que le gouvernement envisage, car les réseaux sociaux attireront nombre de militants sur le terrain dès la première estafette bleu gendarme repérée alentour. Une opération à hauts risques quand on se souvient de la mort du jeune Rémi Fraisse, en octobre 2014, lors des batailles rangées entre zadistes et forces de l'ordre à Sivens, dans le Tarn. « Je crois que les discussions entre le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur ont commencé », a lâché hier Ségolène Royal. Discuter, c'est facile…

Jean-Denis Renard (avec AFP)

Région : retour sans fanfare

NOUVELLE-AQUITAINE Jean-François Macaire était de retour hier. Sa présence n'a pas ravi Alain Rousset et le PS

BENOÎT LASSERRE
b.lasserre@sudouest.fr

La nouvelle a bien failli lui gâcher son beau dimanche inaugural à bord du premier TER Oloron-Bedous. Alain Rousset n'était en effet pas spécialement ravi de revoir Jean-François Macaire hier dans l'hémicycle du Conseil régional. Non point que le président de la Nouvelle-Aquitaine ait un grief personnel contre son ancien vice-président aux finances détrôné par les révélations budgétaires sur son ancienne Région Poitou-Charentes.

Alain Rousset craignait surtout que la présence du successeur de Ségolène Royal n'électrise un moment où il fallait de la sérénité. Lors de la dernière séance, Jean-François Macaire, absent, avait été vigoureusement pris à partie par les élus Front national, qui, banderoles à l'appui, avaient réclamé sa démission. Virginie Calmels (Les Républicains) et ses colistiers ne l'avaient pas non plus ménagé.

« Je le respecte »

Mais, à l'occasion de l'examen du compte administratif picto-charentais 2015, Jean-François Macaire tenait à s'expliquer. D'abord devant la commission des finances, jeudi dernier. Et hier devant l'ensemble de ses collègues, ignorant les objurgations d'Alain Rousset et de son entourage qui, montée de paranoïa ou pas, voient l'ombre de Ségolène Royal derrière l'entêtement de son successeur. Jean-François Macaire a donc parlé. Mais pas de l'estrade des vice-présidents, où il s'était pourtant installé. Sans lui laisser le choix, Alain Rousset l'a en effet expédié au milieu des élus socialistes. « Il faut respecter Jean-François », lance Maryline Simoné, la très ségoléniste élue de Charente-Maritime, à Alain Rousset, qui, plutôt énervé, lui réplique : « Je le respecte. »

« Tout ça pour ça », n'ont pu s'empêcher de commenter de nombreux élus, y compris socialistes, après l'intervention de Jean-François Macaire. Que ressort-il en effet de ses dix minutes d'intervention, sinon que l'ancien président de Poitou-Charentes attend le rapport de la Chambre régionale des comptes, « institution de la République en laquelle [il a] totalement confiance ».

« Exorbitants et scandaleux »

Reste que l'éphémère vice-président aux finances de la nouvelle Région a pu s'exprimer sans être chahuté ni sifflé. Le président (Les Républicains) de la commission des finances, Olivier Chartier, avoue même sa « gêne » de critiquer le budget en présence de celui dont il était l'opposant principal.

La gestion passée de Jean-François Macaire a en revanche subi un canardage en règle de la part de l'opposition, l'Agenais Jean Dionis du Séjour (UDI) dénonçant « les chiffres exorbitants et scandaleux » du bilan picto-charentais. Un taux d'investissement tombé à 24 % (contre 44 % pour l'Aquitaine) et des dépenses de fonctionnement en hausse de 19 %.

Olivier Chartier, Joan Taris (Modem) ou Jean-Marc de Lacoste-Lareymondie (FN) n'ont pas été en reste, posant, comme le maire d'Agen, et malgré les dénégations de Jean-François Macaire, la question de la sincérité de ce compte administratif. « Vous nous annoncez un excédent de 50 millions d'euros. En fait, c'est un déficit de 78 millions d'euros, soit 14 % du budget de Poitou-Charentes. C'est du jamais-vu dans les comptes publics », s'indigne Jean Dionis du Séjour. « Comme à chaque session, l'opposition nous refait le match avec Poitou-Charentes », ironise le chef de file des socialistes, Stéphane Delpeyrat, qui du même coup rappelle que c'est Alain Rousset qui, le premier, a mis en lumière les dérapages budgétaires survenus à Poitiers.

> Olivier Chartier avoue même sa « gêne » de s'exprimer en présence de celui dont il était l'opposant

Poitou-Charentes attirant comme un paratonnerre les foudres de l'opposition, les comptes administratifs Aquitaine et Limousin sont passés à travers les gouttes, peut-être au grand dam d'Alain Rousset, qui aurait préféré l'encens à l'indifférence pour sa gestion passée. « L'Aquitaine avait les meilleurs ratios de France », rappelle quand même le socialiste landais Stéphane Delpeyrat.

D'ailleurs, si les élus Les Républicains ont voté contre les comptes aquitains et limousins, les centristes se sont abstenus. Le FN, lui, n'a pas pris part au vote. « Nous ne siégions pas dans les précédentes assemblées », rappelle Jacques Colombier.

FN à visage découvert

Restait donc le vote du compte administratif Poitou-Charentes. Dans une belle unité, élus Les Républicains et centristes demandent à Alain Rousset un vote à bulletin secret, persuadés que le secret de l'isoloir révélera quelques failles dans la majorité d'Alain Rousset.

Mais le bulletin secret ne pourra être obtenu que si le groupe Front national apporte ses voix à la requête de la droite et du centre. Or, au retour du déjeuner (à l'heure espagnole), Jacques Colombier annonce que les élus de son groupe voteront à visage découvert. « Chacun doit assumer ses responsabilités. » « Le FN fait alliance avec la majorité », s'exclame Virginie Calmels, tandis que Jean Dionis du Séjour accuse Jacques Colombier de « faire la courte échelle » à Alain Rousset.

« Je rappelle à Mme Calmels et à M. Dionis du Séjour que nous votons contre le compte administratif de Poitou-Charentes, réplique le président du groupe FN. Ces accusations ne sont pas sérieuses. »

Le compte administratif picto-charentais est bien sûr voté. On attend le prochain match…

APPRENTISSAGE

PLAN D'ACTION La vice-présidente déléguée à l'apprentissage, Catherine Veyssy, a présenté hier sa feuille de route avec l'objectif de doubler le nombre d'apprentis d'ici à 2021. La Nouvelle-Aquitaine compte actuellement 35 494 apprentis, accueillis dans 21 700 entreprises publiques et privées ainsi que dans 115 centres de formation. La Région consacre près de 232 millions d'euros (9 % de son budget, en hausse de 30 millions) à l'apprentissage, dont 43 millions en investissements.

Un nouveau nom et avec un trait d'union

APPELLATION Le nom de Nouvelle-Aquitaine a été adopté hier matin à une très large majorité, sans les voix de 16 élus picto-charentais ou limousins

Il n'y a vraiment pas eu besoin de prolongations et encore moins de tirs au but pour que « Nouvelle-Aquitaine » (avec un trait d'union) s'impose haut la main comme le nouveau nom de l'ancienne région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Et c'est avec solennité qu'Alain Rousset a pu annoncer après une heure et demie d'un débat particulièrement serein à ses collègues : « Nous nous appelons désormais Nouvelle-Aquitaine. » N'ont manqué à ce vote historique que 16 voix : 11 voix contre et 5 abstentions. Des voix toutes venues de Poitou-Charentes et du Limousin.

Les présidents de groupe de l'opposition, Virginie Calmels, Jean Dionis du Séjour, Joan Taris et Jacques Colombier, l'avaient tous annoncé : c'était oui à Nouvelle-Aquitaine, mais en laissant la liberté de vote à chacun.

Ce oui n'était pas pour autant un chèque en blanc. Virginie Calmels a ainsi assuré à Alain Rousset que son groupe serait vigilant sur la nouvelle gouvernance et la place accordée à Poitiers et Limoges. Et Thierry Rogister (FN) n'a pas manqué non plus de remettre en cause Bruxelles, à l'origine de ces super-régions.

Le patron des élus socialistes, Stéphane Delpeyrat, s'est montré plus lyrique : « C'est un nouveau nom qui marque une nouvelle histoire, une nouvelle aventure, de nouvelles frontières. »

Nouvelle-Aquitaine donc, mais pas seulement. À la demande des élus écologistes et radicaux de gauche, à la demande aussi du premier vice-président, le Limousin Gérard Vandenbroucke, le nom de la région s'accompagnera (pour les documents de communication) du sous-titre « Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ».

« Identité bienveillante »

« Je ne suis pas né Limousin, je suis né en Limousin. Limousin j'étais hier, Limousin je serai demain », a rappelé Gérard Vandenbroucke, comme un trait d'union entre l'ancienne Aquitaine et la nouvelle.

« En quarante ans d'existence, l'ex-Aquitaine a-t-elle fait disparaître l'identité basque ou périgourdine ? », a lancé Alain Rousset, qui a dit « comprendre l'inquiétude de certains », mais a promis « une identité bienveillante et respectueuse des territoires ». Et il vaut mieux car, d'après le président, « on prend une décision pour des dizaines et des dizaines d'années ».

B. L.

Les élus applaudissent le nom de Nouvelle-Aquitaine. PH. G. BONNAUD

Les 12 départements unis pour « accélérer » le tourisme

STRATÉGIE Les agences de tourisme de la nouvelle grande région intensifient leur collaboration

Leur union est signée. Les agences départementales du tourisme – qui ont chacune compétence sur leur département respectif – ont décidé de travailler en commun sur l'ensemble de la nouvelle grande région. Les 12 présidents de ce « G12 » – c'est son nom – ont signé avant-hier soir, à Bordeaux, une charte pour faciliter ces relations et « accélérer » le développement touristique, selon ce texte.

À l'origine de cette rencontre, la présidente de l'agence du tourisme de la Gironde, et députée, Pascale Got, en explique la démarche.

Président de Charente-Maritime Tourisme, Stéphane Villain a signé la charte comme ses 11 collègues, dont Pascale Got. PH. DR

« Sud Ouest » Pourquoi ces douze agences de la Nouvelle-Aquitaine ont-elles souhaité accroître leurs relations ?

Pascale Got C'est d'abord le désir et la nécessité de bien se connaître pour mieux se faire connaître. Auprès des touristes principalement. Ensuite, entre ces départements, de trois ex-régions différentes, on doit trouver une certaine cohérence. De nos offres, de nos outils… et mieux organiser la circulation des touristes, mettre en place des passerelles entre nos territoires.

Vous avez signé cette union. Va-t-on vers une fusion ?

Non, pas du tout ! En cela, les deux Charentes seront peut-être la seule exception (NDLR : les deux départements travaillent à avoir une seule direction du tourisme). Notre démarche n'est pas conflictuelle. On souhaite au contraire accompagner les communautés de communes, qui ont, pour certaines, déjà pris cette compétence tourisme ou le feront en janvier.

N'êtes-vous pas en doublon avec la Région sur ce sujet ?

Non, je ne crois pas. On travaille avec le G12 à la coélaboration d'un schéma unique de développement touristique avec la Région. Nous sommes plus dans la proximité, quand elle nous apportera de la visibilité à l'international.

Stéphane Vacchiani

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS EN CHARENTE

Halte au gaspillage avec 90 producteurs

Du 29 juin au 31 août, les marchés du mercredi et du jeudi reviennent en force

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

Voilà quatorze ans déjà que la Chambre d'agriculture de Charente pilote les Marchés de producteurs de pays (MPP) en Charente avec les mairies des communes et les comités des fêtes concernés. Cette année encore, à compter du mercredi 29 juin, La Rochefoucauld, fidèle à l'événement, ouvrira le bal, pour la première fois sur l'esplanade Léon-Jarton, espace enherbé, de l'autre côté de l'hôpital.

Au total 90 producteurs sont attendus dans 19 communes sur 25 marchés différents. Certaines communes, comme Mouthiers-sur-Boëme, championne absolue, accueille jusqu'à quatre marchés (deux en juillet et deux en août). Particularité, ces marchés de producteurs sont toujours programmés un mercredi et un jeudi, et jamais en week-end.

« Pas question de se marcher sur les pieds en faisant de la concurrence aux restaurateurs », assure Agnès Ballu, élue de la Chambre d'agriculture, présidente du comité d'orientation diversification et circuits courts.

Trois communes sélectionnées

L'objectif reste inchangé : faire découvrir les produits fermiers aux consommateurs en leur offrant la possibilité de les consommer sur place, avec cet été une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire. « Venez avec votre boîte de conservation ou doggy bag, ne laissez pas de restes », soufflent les organisateurs. Calitom, avec la complicité des cuisiniers du Conseil départemental et de bénévoles, proposera des dégustations de Gaspi soupe (ou gaspacho) à base de produits arrivés à maturité, dans trois communes, à savoir Mouthiers-sur-Boëme, Alloue et Saint-Amant-de-Boixe. Les mêmes cuisiniers du Département proposeront des recettes originales sur 11 marchés, notamment lors de l'ouverture et de la clôture des MPP à Champniers le mercredi 31 août.

Les Charentais ont rendez-vous avec le label qualité des marchés de producteurs de pays.

PHOTO ARCHIVES | ISABELLE LOUVIER

« Pour nous, Safraniers du Poitou-Charentes, c'est l'occasion de faire de la pédagogie »

Pour les producteurs fidèles (il n'y a que cinq nouveaux), les marchés offrent la garantie de rencontrer les consommateurs en direct. « Pour nous, Safraniers du Poitou-Charentes, c'est l'occasion de faire de la pédagogie et d'expliquer qu'on produit en Charente du safran de qualité », expliquent des producteurs de safran, qui participent pour la première fois aux MPP. « On ne veut pas amaquer les gens, ce qu'on veut c'est vendre du bon miel produit dans le respect d'une agriculture raisonnée. Pour son miel de fleurs, mon beau-père a semé 30 hectares de fleurs, rien que pour ses abeilles », témoigne une apicultrice de l'EARL Poupelin à Genac.

Tous les producteurs et artisans signent une charte de qualité qui s'appuie sur le label Bienvenue à la ferme. Ils s'engagent à garantir la provenance de leurs produits, cultivés en agriculture raisonnée, en bio ou en conventionnel. En contrepartie, la Chambre d'agriculture procède à des vérifications, et veille à l'organisation codifiée de la manifestation, aux choix des communes et des producteurs et artisans.

25 MARCHÉS CET ÉTÉ

JUIN
Mercredi, 29, La Rochefoucauld, esplanade Léon-Jarton. Jeudi 30, Angoulême, île de Bourgines.
JUILLET
6, Hiersac, place de l'église et Monmérac (Montchaude), le bourg. 7, Confolens, place de l'Hôtel-de-Ville. 13, Verteuil, aire de loisirs. 14, Mouthiers-sur-Boëme, près de l'église. 20, Chabanais, place du marché couvert. Ronsenac, centre-bourg. 21, Confolens, place de l'Hôtel de ville. 27, Brie-sous-Chalais, centre bourg. Nanteuil-en-Vallée, place du Champ-de-Foire.
28. Mouthiers, près de l'église.
Les marchés du mois d'août sur www.marches-producteurs.com/charente

Brexit : l'inquiétude raisonnée du négoce

ÉCONOMIE Les remous au Royaume-Uni ont un impact direct sur les maisons de cognac, qui gardent leur flegme

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Pour Patrice Pinet, président de Courvoisier, « Il ne faut pas rester dans l'émotion ». PHOTO T. LEBREVAUD

L'histoire du cognac est intimement liée à ces négociants anglais qui ont tant contribué à son essor. Avec 9,8 millions de bouteilles par an, la Grande-Bretagne reste son quatrième marché. Chez Courvoisier, le numéro 4 du cognac, cette destination atteint 30 % du chiffre d'affaires, en deuxième position après les États-Unis. L'impact du Brexit y est donc regardé avec « vigilance ».

La chute de la livre sterling aura des conséquences « à court terme », prédit Patrice Pinet, le président de Courvoisier, puisqu'elle rognera le pouvoir d'achat des Britanniques sur des produits exportés en euros. « Il ne faut pas rester dans l'émotion », tempère-t-il, soulignant que la monnaie anglaise avait déjà « décroché » après la crise de 2008. « Cela comprime les marges, donc nos capacités d'investissements pour la publicité. De là à crier à la catastrophe, je m'en garderai bien. »

La concurrence du whisky

Autre maison jarnacaise, Hine se montre un peu plus inquiète. L'Angleterre pèse 10 % de son chiffre d'affaires, mais beaucoup plus symboliquement. Thomas Hine, qui a donné son nom à une société fondée par Delamain, était originaire du Dorset. Depuis plus de soixante ans, Hine est le fournisseur officiel de la Cour d'Angleterre.

« On est obligé de revoir notre politique là-bas, pour ne pas disparaître des radars. On va être concurrencés par des spiritueux produits au Royaume-Uni, comme le whisky », observe le directeur général, François Le Grelle. Il se refuse toutefois au pessimisme. Pour lui, ces secousses doivent inciter la marque à « ne pas rester les deux pieds dans le même sabot », en se montrant plus « agressive ». « Si on ne fait rien, on risque de disparaître », poursuit-il. Une des pistes, pour une marque classée haut-de-gamme, sera de mettre l'accent sur la catégorie VSOP, plus accessible.

La marque Monnet en croisade

Hine vient d'essuyer une autre tempête. La société est passée de 14 à 11 millions de chiffre d'affaires à la suite des reflux des marchés chinois et russe.

Sur ce dernier, c'est la dégringolade du rouble qui a rendu le cognac trop cher pour une partie des consommateurs. Mais François Le Grelle souligne que Hine a su digérer cette situation, parce que « nos équilibres d'exploitation sont forts ».

S'il ne croit pas au « cataclysme », François Le Grelle redoute surtout que l'instabilité, ennemie des échanges, perdure. Il mise sur « une zone de turbulences qui va durer six mois ». Patrice Pinet veut aussi croire que la raison économique prendra vite le dessus. « Les Anglais sont des gens qui ont le libre échange dans le sang », glisse-t-il, estimant qu'il n'est « dans l'intérêt de personne » que les deux parties ne trouvent pas rapidement des terrains d'entente.

Ironie de l'histoire, Hine venait de lancer depuis deux ans sur le marché anglais sa marque Monnet, surtout présente dans les pays scandinaves et en Russie. Un nom attaché à celui du Cognaçais Jean Monnet, père de l'Europe.

« Les Anglais ont toujours eu une touche européenne », assure François Le Grelle, qui dans la tourmente, adopte un « flegme » tout… britannique.

Ils pensent à devenir français

AUBETERRE Certains Anglais de Charente pensent sérieusement à demander la nationalité française. Les demandes affluent chez Anne-Isabelle Guyot

C'est incontestable. Le Brexit a jeté un trouble chez les ressortissants britanniques installés en Charente. Anne-Isabelle Guyot a pu le constater dès samedi en ouvrant sa boîte mail. À l'écran, une dizaine de messages de ses clients britanniques soudainement intéressés par le processus d'obtention de la double nationalité.

Écrivaine publique et interprète à Aubeterre depuis une quinzaine d'années, Anne-Isabelle Guyot gère les démarches des résidents britanniques perdus dans les méandres du système administratif français. « Cela représente une clientèle de plusieurs centaines de personnes sur la Charente, la Dordogne et la Charente-Maritime. »

Forcément, dès jeudi, le séisme Brexit a été ressenti jusque dans les petites rues de pierre de l'un des plus beaux villages de Charente, un département qui concentre 40 % des 16 336 résidents britanniques picto-charentais. « Tous les résidents que je connais sont consternés et en colère. Beaucoup de quinquagénaires et au-delà ont honte pour leur génération. »

Cinq ans de résidence

Anne-Isabelle Guyot s'est très vite fendu, sur le blog qui lui permet de maintenir le lien avec la communauté britannique, d'un article détaillant tout le processus d'obtention de la double nationalité. Effet immédiat sur la boîte mail. « Et je pense que ce n'est pas fini. »

Les demandes de renseignements traduisent une certaine angoisse. D'abord économique : la chute constante de la livre sterling donne un sérieux coup de canif au pouvoir d'achat de ceux qui ont choisi de vieillir sous le ciel charentais. « De ce point de vue, les retraités sont les plus impactés. Mais je crois deviner que de jeunes Britanniques se posent la question de l'acquisition de la nationalité française. Beaucoup ont fait leurs études en France. »

Anne-Isabelle Guyot a reçu des demandes de renseignements de ses clients britanniques. PHOTO THOMAS LEBREVAUD

L'écrivaine publique prévient. On n'obtient pas la nationalité française d'un claquement de doigts. Il faut notamment justifier de cinq années de résidence en France. Le candidat à la naturalisation doit prouver son « assimilation à la communauté française » lors d'un entretien individuel où sa bonne connaissance de la langue française est évaluée.

« Il faut aussi justifier de deux années de déclaration de revenus en France, croit savoir Anne-Isabelle Guyot. Pour des raisons fiscales, beaucoup ont fait le choix de continuer à payer leurs impôts en Angleterre. Ce n'est pas faute d'avoir prévenu. »

« Content de retrouver la terre ferme »

ADMINISTRATION Le préfet Pierre N'Gahane a pris officiellement ses fonctions hier, après avoir quitté « une très belle mission »

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

Figure imposée mais aussi symbole fort, Pierre N'Gahane, nommé préfet de la Charente le 9 juin, a pris ses fonctions officiellement hier, au pied du monument aux morts de Beaulieu à Angoulême. Dépôt de gerbe, hommage aux morts, recueillement et « Marseillaise » ont ponctué cette courte cérémonie d'installation « hommage à ceux qui ont versé leur sang pour que nous vivions libres », dira plus tard, le nouveau préfet, juste avant d'accueillir les élus de la République dans le grand salon de la préfecture sous le regard de Marguerite de Valois.

Pierre N'Gahane a débuté sa carrière dans l'enseignement privé catholique à l'Université catholique de Lille, avant d'entamer sa carrière dans la fonction publique d'État par un poste de préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet des Bouches-du-Rhône. Depuis, il a enchaîné les postes de préfet des Alpes de Haute-Provence, des Ardennes et de préfet secrétaire général du comité interministériel de prévention de la délinquance à Paris. Fervent défenseur de la laïcité à la française, « non pas exclusive mais inclusive », il aime, dit-il, à partager « ce socle commun ».

Le successeur de Salvador Perez sait qu'il « a un défi de travail à relever en Charente », terre qu'il n'avait jamais foulée avant sa nomination, il l'avoue sans ambages. Comme il est de coutume dans le corps préfectoral, il a appris sa nomination « le mardi pour le mercredi », sans croiser son prédécesseur. « Une pratique qui a deux siècles chez les préfets et les sous-préfets », sourit l'intéressé, prompt néanmoins à souligner « la continuité des services de l'État ».

> « Je dois être le premier avocat du secteur industriel, culturel de la viticulture et de l'agriculture »

Au cœur de la Région

Marié, père de deux enfants, Pierre N'Gahane, 52 ans, n'hésite pas à parler « d'émotion » à l'heure où il retrouve « l'essence du corps préfectoral en Charente », au cœur de la Nouvelle Aquitaine, après plus de deux ans à Paris, en charge de la prévention de la radicalisation en France, « sujet d'intérêt mondial et très belle mission », souligne l'intéressé.

Si la Charente est plutôt un département qui ne « fait pas l'objet d'une attention particulière depuis Paris, la radicalisation n'épargne aucun territoire de France », souligne Pierre N'Gahane, aujourd'hui « très content de retrouver la terre ferme ».

Monde agricole d'abord

Autre symbole qui ne tient pas du hasard, le préfet ira dès demain matin à la rencontre du monde agricole sur deux exploitations spécialisées dans la culture et l'élevage à Ronsenac et à Boisné-la-Tude.

Il devrait aussi très rapidement être au contact des organisations syndicales, dont l'intersyndicale qui a prévu cet après-midi, à l'issue d'un nouveau round de mobilisation contre la loi El Komri, de lui remettre des « votations citoyennes ».

Bien évidemment sa prise de fonctions s'accompagne de rencontres avec tous les acteurs du territoire. « Je souhaite être un homme de dialogue. Je suis dans cet état d'esprit. Ça ne veut pas dire que tout est possible mais ma porte sera ouverte aux représentants locaux », assure le préfet, prêt dit-il à « mouiller le maillot » s'il le faut.

« Je dois être le premier avocat du secteur industriel, du secteur culturel (bande dessinée et image), de la viticulture et de l'agriculture de Charente », souligne Pierre N'Gahane, évoquant ses priorités, axées autour de la sécurité, l'emploi et la qualité de vie. Sans oublier la poursuite du schéma départemental de coopération intercommunale, estimant que le « pli de la réforme territoriale est pris. »

Pierre N'Gahane lors de la cérémonie d'installation. PHOTO A. LACAUD

L'amendement Molière rejeté par le Sénat

POLITIQUE L'astuce inventée par Vincent You n'a pas passé le Sénat où la droite a pourtant la majorité

Vendredi, le Sénat a rejeté l'amendement Molière, déposé par le sénateur Les Républicains Mathieu Darnaud et 24 de ses collègues, à l'occasion de l'examen du projet de loi Travail.

Inventé par l'élu angoumoisin Vincent You, cet amendement visait à obliger les ouvriers présents sur les chantiers à maîtriser la langue française ou, dans le cas contraire, à imposer la présence d'un interprète sur les chantiers.

Avec un avis défavorable donné par le rapporteur Jean-Marc Gabouty, l'amendement a été rejeté, avec 184 voix contre et 142 pour. Seuls les sénateurs membres du groupe Les Républicains ont soutenu cet amendement, qui a été rejeté par les tous les autres groupes politiques.

« Le rapporteur et la ministre ont rappelé que la mesure proposée était inapplicable car il serait impossible d'effectuer les vérifications sur les chantiers. Elle serait de surcroît contraire à la Constitution et vaudrait à la France une condamnation de la Cour de justice de l'Union-européenne », fait savoir la sénatrice charentaise Nicole Bonnefoy, fermement opposée à l'amendement. « Le combat se poursuivra à l'Assemblée et sur le terrain », promet Vincent You.

Vincent You estime que la partie n'est pas finie. PHOTO T. A.

CHÂTEAUBERNARD

Une joyeuse fête médiévale

Dans le même esprit que le son et lumière, la fête médiévale s'est prolongée du Castel aux abords de la chapelle des Templiers dimanche. Une parade costumée sonnait le début des festivités conduites par Les Derniers Trouvères. Le groupe musical a glissé ses notes joyeuses tout au long de la journée, s'invitant même au grand banquet médiéval pour quelques mots chantant.

Les Derniers Trouvères ont tenu leur promesse « le public n'est pas simplement spectateur. On est là pour optimiser un moment ensemble. L'esprit de la fête, c'est le partage, la communion ».

Les visiteurs se sont offert de belles parties de rire aux côtés de la compagnie du Polisson et son théâtre de marionnettes tout comme le duo plein de répartie « Machina silente » et son initiation à l'art de la guerre médiévale. L'envol d'oiseaux de proie constituait la grande nouveauté de cette 4e édition : un moment contemplatif offert par la fauconnerie Equivol. La part belle fut aussi donnée aux jeux, une grande aire animée par l'OMS et les Loisirs créatifs castelbernardins. Quant à Scalpel et Matula, ils ont trouvé oreilles curieuses tout au long de la journée pour parler médecine et chirurgie médiévale tout comme Dame Lorane qui a grimé sans discontinuité. Un joyeux brouhaha qui ne semblait aucunement perturber nos graines de creuseurs en herbe très affairés au campement archéologique de Serge Adrover.

Sandra Ballan

Au théâtre de marionnettes, monsieur Squelette était doté d'une sacrée répartie. PHOTOS B

Charente Libre

Ce qui va changer le 1er juillet

Sacs plastiques

Les sacs en plastique à usage unique délivrés en caisse seront interdits dans tous les commerces.

Vignettes automobiles

Les automobilistes pourront obtenir un "certificat qualité de l'air", une pastille de couleur correspondant au niveau d'émission de leur véhicule, qu'ils devront apposer sur le pare-brise. Les villes qui le souhaitent, comme Paris, pourront alors s'appuyer sur ce système pour moduler la circulation, afin de lutter contre la pollution de l'air.

Contraception

L'ensemble du processus médical pour l'accès à la contraception (consultation médicale, examens biologiques, etc.) devient gratuit et anonyme pour les 15-18 ans.

Tiers payant

Les patients couverts à 100% par la sécurité sociale pourront demander à bénéficier du tiers payant (dispense d'avance de frais).

Fonctionnaires

Le point d'indice sera revalorisé de 0,6%.

Sites collaboratifs

Les plateformes collaboratives, comme Airbnb ou Drivy, seront contraintes d'envoyer à leurs utilisateurs un relevé annuel des revenus générés par l'utilisation de leurs services. Les utilisateurs de ces plateformes ont en effet l'obligation de déclarer ces revenus à l'administration fiscale.

Compte de pénibilité

Les six derniers facteurs de pénibilité (postures pénibles, manutentions manuelles de charges, agents chimiques, vibrations mécaniques, températures extrêmes et bruit) entrent en vigueur, au grand dam du patronat qui les juge "inapplicables". Dix facteurs de pénibilité au total ont été retenus.

Source : AFP

INFOGRAPHIE CL

Région

Le robinet à subventions est fermé

«*Je reconnais que c'est brutal.*» William Jacquillard, élu référent de Nouvelle-Aquitaine pour le Sud-Charente et le Cognaçais, est un bon soldat de la majorité. Et il a intérêt d'être dur à cuire: depuis quelques semaines, élus municipaux et responsables associatifs lui tombent dessus. Raisons de la colère: de multiples subventions régionales que Nouvelle-Aquitaine a décidé de ne pas reconduire. Festiferm' et Théâtre en action, le théâtre rural de Renata Scant à Malvieille, touchaient jusque-là 10 000 euros par an de Poitou-Charentes? Ce sera désormais zéro! Le Marathon du cognac pouvait compter sur une enveloppe de 20 000 euros? Ce sera 10 000. Les Médiévales de Dignac, les Floralies de Saint-Amant-de-Boixe, le Salon du livre en Braconne, la fête du patrimoine vivant de Berneuil, l'association de diffusion du cinéma en milieu rural, CRCATB: tous rayés de la carte des subventions régionales.

Sans sommation. «*Je l'ai appris cette semaine alors que le festival a lieu mi-juillet. Les frais sont évidemment engagés. Je ne sais pas comment on va faire*», indique Renata Scant, qui compte secouer le cocotier des politiques charentais. «*Notre budget à l'année, c'est 90 000 euros. Ça nous fait perdre 11% de notre budget. On fait comment? Que veut-on? Un désert culturel en milieu rural?*» La clé sous la porte guette.

À Jarnac, Olivier Joly, co-président du Marathon du cognac, a du mal à avaler la décision: «*Surtout qu'elle était affectée sur le programme tourisme. Cet argent nous servait pour le marché de producteurs qui, en plus, nous coûte de l'argent. Cette année, on va donc se concentrer sur les courses. Elles resteront festives mais il n'y aura pas de marché de producteurs et on ne fera pas la promotion des produits locaux. Pour manger, les gens iront au marché ou ailleurs.*»

William Jacquillard fait face au mécontentement d'élus et associations. Photo archives Phil Messelet

À Saint-Amant-de-Boixe, les Floralies ont appris trois semaines après leur édition qu'elles n'étaient plus subventionnées. Pour l'inauguration, il était pourtant prévu que Joëlle Averlan, élue charentaise, représente le président... Ce week-end, à la fête de la Saint-Jean de Boutiers, c'est Jonathan Muñoz qui s'est fait interpeller. Le comité des fêtes venait lui aussi de perdre sa subvention. Clairement, ce sont les petites manifestations qui font les frais de la nouvelle donne. Blues Passions continue d'avoir 100 000 euros de la Région. Les 200 000 euros du FIBD ne sont pas menacés non plus.

Au niveau des pays, qui redistribuaient une enveloppe régionale jusque-là, c'est l'austérité également. «*Les budgets pour le territoire ont fondu et tout est refusé. C'est une année blanche*», dénonce Jérôme Soarisseau, président du Pays Ouest-Charente et maire de Bourg-Charente. L'école du feu prévue à Jarnac devrait perdre son subventionnement régional. La rénovation de la toiture de l'école de Bourg-Charente? Ce sera niet. Pas une priorité régionale, vu de Bordeaux. William Jacquillard: «*Les règles, elles ont été clairement affirmées par le président, aux maires, en avril.*» Priorité à l'économie, aux projets d'envergure régionale, aux infrastructures. Fin du saupoudrage. En Charente, la priorité d'Alain Rousset, c'est «*le pôle image, une véritable pépite qu'il faut conforter*». Hier, en session, Alain Rousset a noté: «*On ne peut pas dire tout et son contraire. Dénoncer la dérive des comptes de Poitou-Charentes et vouloir que tout continue comme avant.*» C'est dit, assumé. Mais il y aura du dégât en route et ça, les petites associations ne l'avaient pas vu venir.

I. K.

■ Pour la première fois depuis février, Jean-François Macaire a siégé à la Région ■ Il a tenté de s'expliquer ■ L'opposition a pointé les chiffres implacables du compte administratif 2015 de l'ex-Région.

«Ces comptes, c'est du jamais vu»

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Il y a d'abord eu un moment de flottement gênant. Le présentoir estampillé «*J.F. Macaire*» était installé à la tribune de l'exécutif. Alain Rousset est arrivé, a pointé du doigt les rangs de l'hémicycle, montrant les bancs de la mise au ban, ceux des «simples» conseillers régionaux. Marilyne Simmoné, fidèle de Ségolène Royal, est intervenue, loin des micros, mais pas des oreilles: «*Il faut respecter Jean-François.*» «*Je le respecte*», a répliqué Alain Rousset. Livide, Jean-François Macaire, éphémère premier vice-président en charge des finances, s'est assis dans l'hémicycle avec ses collègues du groupe socialiste.

> Cessation de paiement, système organisé de sous-budgétisation, retards de paiement organisés, pratiques abusives.

C'est la première fois depuis le début de la tempête des comptes de Poitou-Charentes que l'ancien président de Région vient siéger au sein de l'assemblée régionale. Toute la semaine dernière, l'équipe Rousset a tenté de le dissuader. Il est venu quand même. D'un côté, il a eu le courage de faire face, de ne pas se défiler, d'assumer le dernier compte administratif de son mandat. De l'autre, il est venu pour ne rien expliquer, sans se montrer très combatif, redire qu'il s'en remettait «*au rapport de la chambre régionale des comptes*». «*Ce sont ces magistrats qui diront si ces comptes sont sincères ou non. Je pense qu'ils le sont. Mais je m'en remets à leur parole.*»

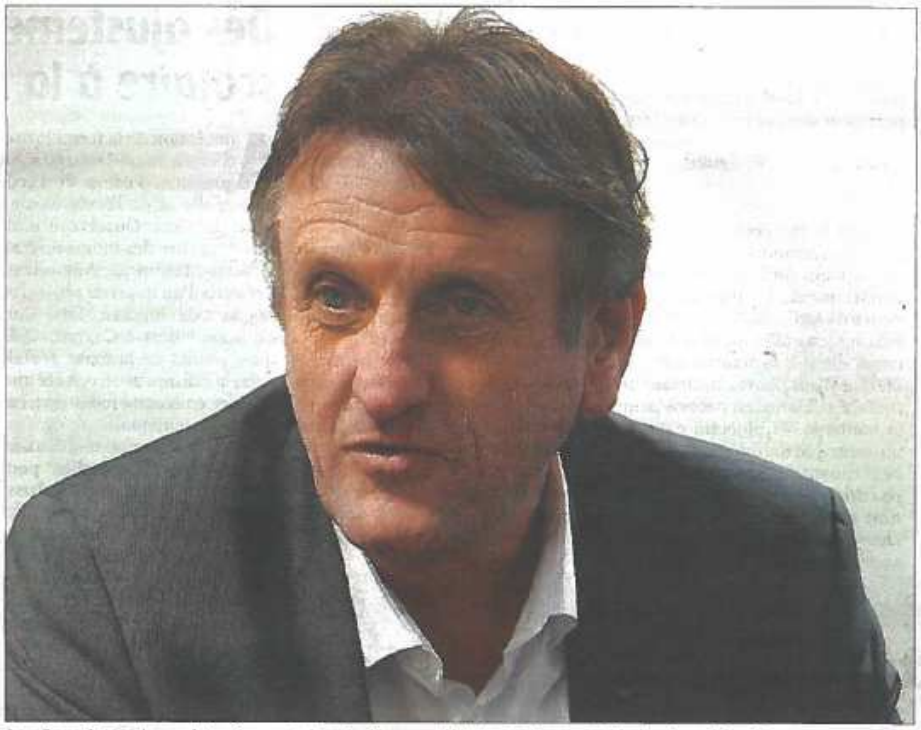

Jean-François Macaire ne s'est guère montré combatif pour se défendre. Il s'en remet à la chambre régionale des comptes.

Photo archives Phil Messelet

Réquisitoire acide et faible défense

Hier, ce sont d'autres paroles qu'a entendues Jean-François Macaire. Car la présentation du compte administratif de Poitou-Charentes s'est révélée cruelle. Cruelle en comparaison de ceux d'Aquitaine et Limousin. Capacité de désendettement d'Aquitaine: deux ans et demi. Pour Poitou-Charentes, c'est plus de vingt ans si on intègre le crédit-bail des TER. Taux d'épargne nette du Limousin: 10%. C'est 0,1% en Poitou-Charentes. Du jamais vu. Ce chiffre, présenté par André Brouillé, rapporteur du budget, a résonné comme un coup de grâce. Les bancs de l'opposition ont tonné.

Olivier Chartier, le Poitevin qui menait déjà l'opposition à Poitiers, a retracé «*le fiasco*», rappelé le risque des prêts structurés. Jean Dionis, le maire d'Agen, chef de file de l'UDI, s'est montré le plus dur. Il s'est livré à un véritable réquisitoire sur la gestion de Poitou-Charentes. «*Cinquante millions de résultat, mais 128 millions d'impayés. La réalité, c'est que cette région était en déficit de 78 millions! Soit 14%. Normalement, à 5%, on doit saisir l'autorité préfectorale. C'est du jamais vu*», a-t-il dénoncé, considérant que ce compte administratif ne pouvait être voté, qu'il «*n'était pas sincère*». «*Région en cessation de paiement*», «*système organisé de sous-budgétisation*», «*pratique abusive des décisions modificatives*», «*retards de paiement organisés*». La charge du centriste est lourde. Elle met des mots sur des chiffres.

Olivier Chartier, lui, s'est dit «*gêné*». «*Vous assumez des politiques que vous n'avez pas décidées*», a-t-il rappelé. Et on en revient au nœud de cette histoire: Jean-François Macaire assume aujourd'hui les conséquences d'engagements qui ont quasiment tous été pris par Ségolène Royal, avant qu'elle ne devienne ministre en avril 2014. Hier, il a même reconnu que s'il avait su, il aurait appliqué la taxe sur les carburants. Mais Ségolène Royal avait fait de la non-application de cette taxe un marqueur politique, un étendard. Début avril, la désormais ministre de l'Écologie justifiait encore de ne pas avoir mis en place cette taxe. Manque à gagner pour la Région: 40 millions par an. Pendant six ans.

Tous les élus de gauche ont voté ce compte administratif. L'ensemble de l'opposition, du Modem au FN, a voté contre. Alain Rousset a précisé: «*Valider le compte administratif, ça ne signifie pas cautionner la gestion de Poitou-Charentes.*» Prochain épisode avec le rapport de la chambre des comptes, après l'été.

Nouvelle-Aquitaine est née

«*Nous nous appelons maintenant Nouvelle-Aquitaine et nous allons les uns et les autres lui faire honneur*», a déclaré Alain Rousset après le vote entérinant la nouvelle appellation de la région.

Cette appellation ne deviendra toutefois officielle qu'après sa validation par le Conseil d'État, qui devra prendre un décret au plus tard le 1er octobre.

«*Ce mot Nouvelle est une façon de regarder vers l'avenir*», a souligné Alain Rousset devant les 183 conseillers régionaux.

L'appellation Nouvelle-Aquitaine sera suivie des noms des trois anciennes «régions sœurs», Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, en vertu d'un amendement du groupe EELV adopté avant le vote final.

«*Ces terres des eaux mêlées, il nous reste à les faire vivre et à les dynamiser*», a déclaré Alain Rousset. Le vote final portait sur une seule et même résolution proposant de rebaptiser l'ancienne ALPC et de désigner Bordeaux comme chef-lieu de la nouvelle entité régionale.

Le Sénat rejette l'amendement «Molière»

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Vendredi, le Sénat s'est prononcé contre l'amendement dit «Molière», déposé par le sénateur Mathieu Darnaud (LR) et vingt-quatre de ses collègues, à l'occasion de l'examen du projet de loi Travail. Cet amendement s'inspirait directement de la clause «inventée» par Vincent You, appliquée sur le chantier de la maison de retraite de l'hôpital de Confolens que l'élu angoumoisin dirige. L'amendement visait à obliger les travailleurs détachés à parler le français, ou, à défaut, à être accompagnés d'un traducteur afin de comprendre les règles de sécurité du chantier.

Déjà appliquée dans plusieurs collectivités en France, cette clause a fait l'objet d'un avis défavorable à la fois du gouvernement et du rapporteur pour la commission des Affaires sociales, Jean-Marc Gabouty (UDI). Ce dernier a fait remarquer, lors des discussions, que «*le fait d'obliger des travailleurs salariés à employer le français serait incompatible avec le principe de liberté individuelle et, peut-être, avec le droit de l'Union européenne*». L'amendement a été rejeté à 184 voix contre 142, dans un Sénat pourtant majoritairement à droite mais où le groupe UDI s'est rallié au camp du rejet. Sur son compte Facebook, Vincent You a vivement regretté ce vote: «*La fracture entre le terrain et les palais nationaux n'a jamais été aussi forte. Sur le terrain, tous les élus UDI interrogés ont voté des clauses Molière; mais, au Sénat, leur groupe bloque avec des arguments spécieux!*» L'élu espère désormais que cette «bataille» se poursuivra devant l'Assemblée nationale. «*Après le Brexit, on aurait pu se dire que c'était l'occasion d'une remise en cause d'un certain fonctionnement européen, l'opportunité d'une relocalisation de l'activité*», regrette encore Vincent You.

Myriam El Khomri, ministre du Travail, et Jean-Marc Gabouty ont en revanche plaidé pour la remise, en même temps qu'une carte aux travailleurs détachés, d'un «*petit lexique des différents panneaux de sécurité que l'on peut trouver sur un chantier*». Une idée que la sénatrice charentaise Nicole Bonnefoy soutient dans un communiqué: «*Une telle disposition serait [...] parfaitement constitutionnelle et conforme au droit européen. J'espère donc qu'elle sera rétablie à l'occasion du nouvel examen du projet de loi à l'Assemblée nationale.*»

Le retour au terrain du préfet de la Charente

Il est spécialiste de la radicalisation. Pierre N'Gahane, nouveau préfet de la Charente, renoue avec les politiques de terrain

D'un monde à l'autre. Ce matin, «*c'est un peu symbolique*» d'un département rural qu'il découvre, Pierre N'Gahane a rendez-vous dans deux exploitations agricoles de Ronsenac et de Charmant «*pour prendre en compte les enjeux du territoire*». À 52 ans, le nouveau préfet de la Charente retrouve le terrain «*sans aucune nostalgie*». «*On ne peut pas en avoir dans la préfectorale.*» Il vient poser ses valises en Charente avec femme et enfants pour se confronter de nouveau à la réalité locale.

S'il fut préfet délégué à l'égalité des chances dans les Bouches-du-Rhône il y a huit ans, préfet des Alpes-de-Haute-Provence puis des Ardennes, Pierre N'Gahane vient de passer deux ans et demi secrétaire général du Comité interministériel de prévention de la délinquance. Il y a été plus particulièrement chargé de la prévention de la radicalisation violente, au cœur de la problématique djihadiste. Pas forcément si loin des préoccupations locales. «*Aucun territoire de France n'est épargné, aucun département*, rappelle le préfet, qui relativise tout de même. *La Charente n'a pas fait l'objet d'une attention particulière quand j'étais à Paris.*»

> Je suis là pour mouiller le maillot. Vous pouvez compter sur moi.

Mais le préfet a bien noté qu'il y avait en Charente des problèmes de délinquance à régler. Il en a rapidement pris la mesure. «*Depuis que je suis arrivé, j'ai vu qu'il y avait eu deux ou trois incidents avec de l'alcool. Il va falloir que l'on travaille le sujet.*»

C'est le premier geste des préfets en Charente. Pierre N'Gahane a déposé hier une gerbe au monument aux morts de Beaulieu. Photo Renaud Joubert

C'est la continuité des services de l'État. En général, le préfet marque son entrée à la préfecture par un dépôt de gerbe, comme hier après-midi au monument aux morts de Beaulieu, à Angoulême, puis très vite, s'impose sur le bord de la route, superviseur des contrôles routiers.

Confiance, sérénité, ambition

Ce sera le cas cette fois encore puisque s'annoncent les départs en vacances sur les nationales du département. Le préfet l'a annoncé d'entrée de jeu. Il sera présent sur le terrain, sur tous les terrains. «*Je suis là pour mouiller le maillot. Vous pouvez compter sur moi*», a-t-il lancé en développant la méthode. «*L'objectif, c'est de montrer que dans le dialogue, on peut construire, mais cela ne veut pas dire que tout est permis, que tout est possible. On doit trancher*», explique celui qui rappelle aussi que sa porte est ouverte.

Premiers contacts aujourd'hui avec les syndicats «*qu'*[il] *recevr*[a] *collectivement à l'occasion de leur mouvement ce mardi, puis individuellement dans les prochains jours*».

Sans doute une occasion de développer sa feuille de route qui, bien sûr, fait de l'emploi sa priorité. Comme aussi les dossiers locaux de coopération intercommunale, de fusion des communes. «*Je signerai sans doute la prochaine.*»

Et Pierre N'Gahane l'affirme. Il est prêt à prendre à bras-le-corps les spécificités locales. La BD dont il devra, «*très présent*», présider le comité des financeurs institué par son prédécesseur.

Et le préfet qui «*ne boit pas d'alcool*», ce qui ne l'a pas empêché de travailler aussi «*en Champagne-Ardenne*», sera «*attentif aux enjeux du cognac*».

Aux élus et aux corps constitués réunis à la préfecture, il a lâché les maîtres mots de ce que devrait être son action. «*Confiance, sérénité, ambition.*»

■ ÉDUCATION

Des ajustements sur la carte scolaire à la rentrée

Annulation de la fermeture de classe à René-Defarge à Angoulême. Fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire de Vars. Ouverture d'une classe au titre des moins de 3 ans à Jean-Moulin à Angoulême. Création d'un quart de poste d'enseignant de chinois à Marie-Curie ou à Paul-Bert à Cognac. Quelques points de la carte scolaire pour la rentrée 2016 ont été ajustés hier en comité technique spécial départemental.

En plus de ces mesures, deux fermetures conditionnelles pourraient se profiler: un poste dans le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Agris-La Rochette, un autre à l'école Pauline-Kergomard de Cognac. Ces fermetures interviendront en fonction du nombre d'élèves comptés à la rentrée. Les écoles élémentaires Mario-Roustant et Victor-Duruy doivent également fusionner et devenir un regroupement pédagogique concentré (RPC).

À l'issue de l'instance, l'Unsa s'est prononcée contre ces nouvelles mesures: «*À cause de la fusion des écoles de Vars,* explique Richard Gazaud. *Le conseil d'école a rejeté cette fusion, parents d'élèves et enseignants sont contre et l'inspection académique tente de passer en force. Nous ne sommes pas d'accord.*» Le secrétaire départemental du syndicat enseignant ne voit cependant pas le tableau complètement noir: «*Dix postes et demi en plus en Charente alors que l'on perd des élèves, c'est pas mal. Les protocoles ruraux permettent aussi d'avancer.*» Il promet en revanche d'être extrêmement vigilant sur la question des fermetures des petits collèges.

Même son de cloche chez FO: «*Aucune annonce concrète n'a été faite sur le sujet, mais on sent bien que quelque chose se prépare à court ou moyen terme*», remarque Olivier Brunaud, secrétaire départemental du SNFOLC, qui s'inquiète également du devenir des classes Segpa associées à ces petits collèges. Pour aborder la question, FO ira rencontrer le président du conseil départemental le 6 juillet prochain. Les mesures présentées au comité technique d'hier seront de nouveau débattues en conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) ce vendredi 1er juillet.

■ VÉHICULES

La carte grise moins chère en Charente

Si l'harmonisation des tarifs au sein de la nouvelle grande région fait payer le carburant plus cher aux Charentais, elle occasionnera aussi une baisse du tarif des cartes grises: il en coûtera désormais 41 euros par cheval fiscal, au lieu de 41,80 euros. Cette mesure, votée le 27 mai dernier, entrera en vigueur ce vendredi 1er juillet. Les usagers sont invités à tenir compte de cette mesure lors de l'envoi de leur dossier afin qu'il ne leur soit pas retourné. L'ensemble des tarifs en matière de circulation de véhicules est accessible sur le site internet http://www.charente.gouv.fr, à la rubrique «démarches administratives».

CHÂTEAUBERNARD

Les jumeaux allemands de Durbach en visite

Nicole Namblard, présidente du comité de jumelage, a offert un cadeau à Robert Strick, son homologue allemand. Photo CL

Une quinzaine d'habitants de Durbach, la ville jumelle allemande de Châteaubernard, sont arrivés vendredi. Samedi à midi, ils ont été invités à déjeuner par le maire au restaurant du golf à Saint-Brice en présence de plusieurs autres personnalités, parmi lesquelles Nicole Namblard, présidente du comité de jumelage. Ensuite, les visiteurs ont été conviés aux animations de la fête des Templiers et au son et lumière du Castel, samedi soir et dimanche.

Robert Strick, le président du comité de jumelage de Durbach, après avoir rappelé *«l'importance des retrouvailles avec des piliers fondateurs du comité français»*, à l'image de Jean Minot, a distribué de nombreux cadeaux à ses homologues français, ainsi qu'au maire.

Dans son discours de bienvenue, Nicole Namblard a fait un éloge appuyé de Jean Minot, son prédécesseur à la présidence du comité de jumelage. Soulignant *«ses mérites dans ses diverses activités de président»*, elle l'a nommé président honoraire du comité.

«L'amitié, c'est échanger. L'amitié, c'est s'entraider. L'amitié, c'est communiquer pour que demain, l'Europe se fédère davantage et qu'il y règne la prospérité et la paix», a déclaré Jean Minot, citant un poème sur l'Europe, d'Isabelle Minot sa fille, au lendemain des résultats du référendum entérinant la désaffection des Anglais dans la chaîne de solidarité européenne.

Les jumeaux allemands devaient regagner l'Allemagne hier.